



Rapport annuel 2010

sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets



**Syndicat Intercommunal de Valorisation et de Recyclage Thermique
des déchets de l'Est Anjou**

**U.V.E. Salamandre
Route de Mouliherne à Clefs
49490 Lasse**

www.sivert.fr - sivert.est.anjou@wanadoo.fr

tél. 02 41 82 70 03 - fax 02 41 82 70 64

Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier,
et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000.

Sommaire

Présentation du SIVERT	3
Territoire du SIVERT	5
Représentation	6
La qualité du service public	9
La complémentarité des filières	10
Le traitement des ordures ménagères	11
Arrêts techniques annuels programmés	13
L'emploi sur site	13
Bilan environnemental	14
Le prix du service public	23
Les dépenses de fonctionnement	24
Les recettes de fonctionnement	28
Compte administratif 2010	29
La communication	31
Le journal Salamandre	32
Le circuit de visite du SIVERT	33
La Semaine du Développement Durable	34
L'adhésion du SIVERT à AMORCE	35
Revue de presse	36

Un habitant sur quatre du Maine-et-Loire est concerné par l'activité de l'Unité de Valorisation Énergétique Salamandre.



Présentation du SIVERT

Le SIVERT, Syndicat Intercommunal de Valorisation et de Recyclage Thermique des Déchets de l'Est Anjou, assure le service du traitement thermique des déchets ménagers et assimilés résiduels produits sur son territoire.

Le SIVERT fédère 6 syndicats de communes et une communauté d'agglomération, soit 183 communes et 231 856 habitants. Le SIVERT a pour mission de valoriser énergétiquement les ordures ménagères résiduelles des syndicats adhérents, après tri sélectif et valorisation agricole. Dans cette optique, une Unité de Valorisation Énergétique a été implantée sur la commune de Lasse. Son exploitation a démarré en janvier 2005.



Présentation du SIVERT



Le SIVERT regroupe :

- 1 La Communauté d'agglomération de Saumur
- 2 La Communauté de Communes du canton de Baugé
- 3 Le SICTOD Nord Est Anjou (Noyant)
- 4 Le SICTOM Loir et Sarthe (Tiercé)
- 5 Le SMICTOM de la Vallée de l'Authion (Beaufort-en-Vallée)
- 6 Le SMIPE Val Anjou Touraine (Bourgueil)
- 7 Le SMITOM du Sud Saumurois (Doué-la-Fontaine)



Territoire du SIVERT de l'Est Anjou

Le SIVERT regroupe 5 syndicats de collecte, une communauté de communes et une communauté d'agglomération :

- > Saumur Agglo
- > La Communauté de Communes du Canton de Baugé
- > Le SICTOD Nord Est Anjou (Noyant)
- > Le SICTOM Loir-et-Sarthe (Tiercé)
- > Le SMICTOM de la Vallée de l'Authion (Beaufort-en-Vallée)
- > Le SMIPE Val Touraine Anjou (Bourgueil)
- > Le SMITOM du Sud Saumurois (Doué-la-Fontaine)

Le territoire du SIVERT s'étend ainsi sur 3600 km², à l'Est du Maine-et-Loire et compte 15 communes limitrophes en Indre-et-Loire. Avec 30 000 habitants, Saumur est l'agglomération la plus importante.

Pour les collectes sélectives des déchets ménagers, une convention a été signée entre Eco-Emballages, le SIVERT et les collectivités adhérentes.

Chaque syndicat ou collectivité adhérent du SIVERT a la compétence de la collecte des déchets et assure la gestion des déchèteries sur son territoire. Les modalités d'organisation de la collecte et de tri sélectif sont donc spécifiques à chacune des sept structures. Le SIVERT a pour compétence le traitement par valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles des collectivités.

Afin d'optimiser le transport des déchets, quatre centres de transfert ont été créés à Tiercé, Saumur, Doué-la-Fontaine et Bourgueil, d'où partent des semi-remorques en direction de Lasse. Ces centres de transfert permettent de diviser par trois le nombre de camions pour l'acheminement des déchets vers l'U.V.E. : l'impact environnemental des gaz à effet de serre émis par les camions-bennes est ainsi réduit, et les coûts financiers sont maîtrisés.



Présentation du SIVERT

Représentation

Composition du bureau



Monsieur Patrice DE FOUCAUD
Président du SIVERT de l'Est Anjou
Président du SICTOD Nord Est Anjou



Monsieur Jean-Louis PETIT
Vice-président du SIVERT
Vice-président de Saumur Agglo



Monsieur André SEGUIN
Vice-président du SIVERT
Président du SICTOM Loir-et-Sarthe
Maire de Tiercé



Monsieur Louis CALONNE
Vice-président du SIVERT
Vice-président du SMIPE Val Touraine Anjou



Monsieur Jean-Patrick DEFOURS
Vice-président du SIVERT
Président du SMICTOM de la Vallée de l'Authion
Maire de Fontaine-Guérin



Madame Dominique ALLAUME-BOBE
Conseillère municipale de Pontigné



Monsieur Georges LEMASSON
Vice-président du SMITOM du Sud Saumurois
Adjoint au Maire du Thoureil



Présentation du SIVERT

Les autres élus du SIVERT

ÉLUS TITULAIRES



Monsieur Yves Boucher
Président du SMIPE Val Touraine Anjou
Maire de Brain-sur-Allonnes



Monsieur Jean-Marie DEFOIS
Président du SMITOM du Sud Saumurois
Monsieur Pierre GAUTIER
Maire de Chemellier



Monsieur Michel APCHIN
Président de Saumur Agglo
Maire de SAUMUR
Monsieur Louis BEAUMONT
Maire de Cizay-la-Madeleine



Monsieur Maurice GILLES
Vice-président du SICTOD
Maire de Mouliherne



Monsieur Jean-Claude Raimbault
Vice-président de la C.C.C. de Baugé
Maire de Montpollin



Monsieur Thierry LAMBERT,
Vice-président du SMICTOM
Maire de Vernantes
Monsieur Vincent FOURNERET
Vice-président du SMICTOM
Conseiller municipal de La Ménitrie



Monsieur Noël LUSSON,
Vice-président du SICTOM
Adjoint de Jarzé
Monsieur Bernard GUERET
Vice-président du SICTOM
Maire de La Bohalle

ÉLUS NON TITULAIRES

Monsieur Gérard Bornes
Maire de Varennes-sur-Loire

Monsieur Jean-Pierre Puhu
Maire de Doué-la-Fontaine
Madame Marie-Thérèse Lenaerts
Adjointe d'Ambillou-Château
Monsieur Luc-Alain Bernard
Adjoint de Nueil-sur-Layon

Monsieur Gérard Persin
Maire de Montsoreau
Monsieur Jean-François Durand
Maire délégué de Dampierre-sur-Loire
Monsieur Jean-Louis Roy
Maire d'Epieds

Monsieur Michel Lehoux
Maire d'Auverse
Madame Hélène Bredin
Conseillère Municipale de Vernoi-le-Fourrier

Monsieur Jacky Boyeau
Adjoint de Baugé
Monsieur Yannick Naulet
Adjoint de Bocé

Monsieur Christophe Pot
Maire de Mazé
Monsieur Jean-Claude Nail
Maire de Saint-Philbert-du-Peuple
Monsieur Christophe Lefèvre
Adjoint au maire de Saint-Martin-de-la-Place

Monsieur Maurice Jarry
Maire de Châteauneuf-sur-Sarthe
Monsieur Jean-Luc Davy
Maire de Daumeray
Monsieur Jean-Paul Bompas
Maire de La Chapelle-Saint-Laud

“Une référence nationale qui s'exprime par des partenariats exemplaires et un plan de suivi unique en France.”



La qualité du service public

Si le SIVERT est le porteur du projet SALAMANDRE, l'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique s'exerce dans le cadre d'une délégation de service public. C'est la société SAVED Veolia Propreté qui en est le délégataire.

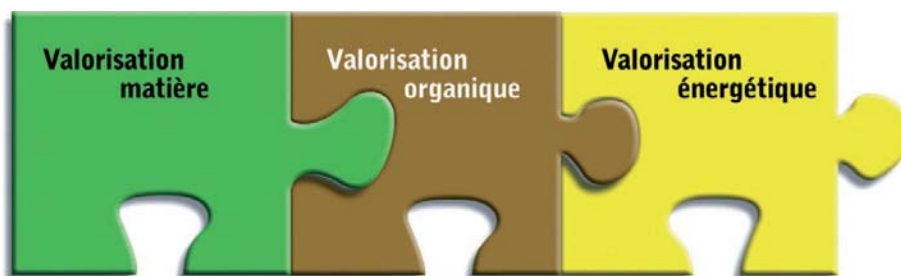
Néanmoins, la présence du personnel de la collectivité sur site est le témoin de la volonté d'implication des élus pour le contrôle de l'Unité. Ainsi les tonnages entrants et sortants sont-ils contrôlés par les agents du SIVERT.



La qualité du service public

La complémentarité des filières

L'engagement du SIVERT de l'Est Anjou au service de la valorisation maximale des déchets est total : il passe par le développement de filières de traitement complémentaires.



Ainsi, chaque collectivité adhérente du SIVERT a mis en place une collecte sélective des déchets, permettant le recyclage des emballages. Certaines collectivités ont également engagé un programme de prévention afin de sensibiliser les usagers à la réduction des déchets.

Par ailleurs, le SIVERT encourage le compostage des déchets en finançant à hauteur de 15 € chaque composteur individuel distribué sur l'ensemble de son territoire, à majorité rural. En 2010, 2000 composteurs individuels ont été attribués : 800 pour le SICTOM Loir et Sarthe, 600 pour le SMICTOM de la Vallée de l'Authion, 500 pour Saumur Agglo et 100 pour la Communauté de Communes du Canton de Baugé.





Le traitement des ordures ménagères

Tonnages entrants traités en 2010

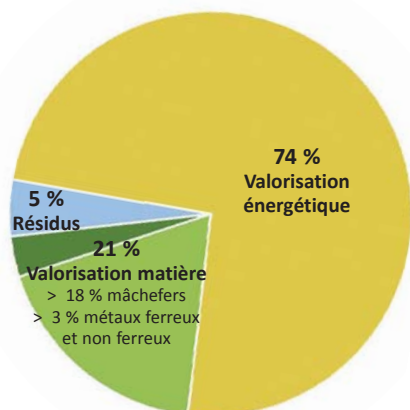
Sur l'année 2010, l'U.V.E. a traité 111 552 tonnes de déchets. Les tonnages issus du territoire du SIVERT représentent 44,56 % de la totalité des déchets reçus à l'U.V.E. Au total, pour le SIVERT, ce sont 49 717 tonnes de déchets qui ont été traitées.

	Ordures ménagères (en tonne)	Encombrants (en tonne)	Déchets Industriels Banals (en tonne)	TOTAL (en tonne)
Communauté de Communes du Canton de Baugé	1 857			1 857
SICTOD Nord Est Anjou	1 630	347		1 977
SMITOM du Sud Saumurois	9 992	1 826		11 818
Saumur Agglo	16 078			16 078
SICTOM Loir-et-Sarthe	6 691	456		7 147
SMICTOM de la Vallée de l'Authion	4 603	658		5 261
SMIPE Val Touraine Anjou	4 031	1 468		5 499
Conseil Général	80			80
TOTAL SIVERT	44 962	4 755		49 717
TOTAL HORS SIVERT	50 075		11 760	61 835
TOTAL SIVERT + HORS SIVERT	95 037	4 755	11 760	111 552



La qualité du service public

Production de l'UVE en 2010



Sous-produits UVE valorisés

Mâchefers* (en tonne)	20 549
Ferreux (en tonne)	3 518,36
Non ferreux (en tonne)	204

* Tous les mâchefers en 2010 sont classés "V" (c'est-à-dire valorisables) au titre de la Circulaire DPPR/SEI/BPSIED n° 94-IV-1 du 09/05/94.

Sous produits U.V.E. non valorisés

REFIOM (en tonne)	5 100
-------------------	-------

Production énergétique

En 2010, l'UVE a produit 64 187 MWh, soit l'équivalent de la consommation électrique d'une ville comme Saumur.

10 % de cette électricité est utilisée pour le fonctionnement de l'U.V.E. Le reste est vendu à EDF.

Le performance énergétique de l'UVE est de 0,64 (calcul selon la formule définie à l'article de l'arrêté du 3 août 2010).

L'apport en combustible externe

Au démarrage de l'UVE, on utilise du fuel pour porter le four à température. Une fois le four à 1100°, l'apport d'un combustible externe n'est plus nécessaire. L'auto-combustion des ordures ménagères permet de faire fonctionner le four. En 2010, 129 tonnes de fuel ont été utilisées.

Tonnages sortants en 2010

En 2010, 74 % des déchets traités sont valorisés énergétiquement. 18 % sont récupérés sous forme de mâchefers (utilisés en technique routière) et 3 % sous forme de ferreux et non ferreux.

Il reste 5 % récupérés sous forme de Résidus d'épuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères (traitement des fumées). Ce REFIOM est ensuite envoyé en Centre spécialisé de classe 1 pour inertage et stockage, à Saint Cyr des Gâts en Vendée.





Arrêts techniques annuels programmés

Deux arrêts techniques annuels programmés ont été effectués en 2010 :

Du 29 mai au 9 juin :

> divers travaux de maintenance et entretien

Du 19 septembre au 14 octobre :

- > travaux sur les surchauffeurs (rechargement en Inconel, pose de réfractaire)
- > changement des manches sur filtre à manches
- > nettoyage de la grille du four, révision des trois pistes
- > divers travaux de maintenance et entretien



L'emploi sur site

L'Unité de Valorisation Énergétique emploie 31 personnes à temps complet :

- Pour SAVED, le délégataire : 24 salariés
- Pour le SIVERT, la collectivité : 7 agents de la fonction publique territoriale.



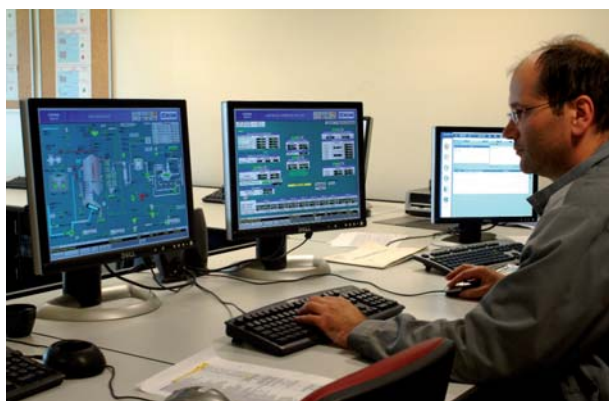
La qualité du service public

Bilan Environnemental

Le contrôle de l'impact environnemental de l'activité de l'U.V.E. s'articule autour de deux démarches complémentaires : l'autocontrôle et le plan de suivi.

Les résultats de ce bilan environnemental sont présentés chaque année lors de la CLIS, Commission Locale d'Information et de Surveillance, présidée par le sous-préfet de Saumur.





L'autocontrôle de l'exploitant

A la demande du SIVERT, Veolia Propreté a proposé un projet à haut respect environnemental. L'Unité de Valorisation énergétique "Salamandre" bénéficie des meilleures techniques disponibles, ce qui permet de la caractériser comme une Unité dite de "Troisième Génération". Le perfectionnement technique de l'Unité débute par un autocontrôle important : 1500 capteurs installés sur l'ensemble du process fournissent un flux de données en temps réel et permettent d'assurer une autorégulation optimale.

Contrôle continu des émissions Année 2010

mois	COMBUSTION (°C)		CONCENTRATIONS POLLUANTS (en mg/Nm3 à 11% d'O2 sur gaz sec)				
	T2s	HCl	CO	SO2	NOX	COT	Poussières
Janvier	1137	7,1	7,0	7,1	60,9	0,4	1,4
Février	1128	6,6	5,7	16,9	60,7	0,3	1,5
Mars	1136	6,5	5,8	19,3	60,7	0,2	1,4
Avril	1146	7,1	6,2	5,0	61,0	0,3	1,7
Mai	1136	7,2	6,7	2,1	60,6	0,3	2,0
Juin	1147	7,1	7,7	12,6	60,6	0,6	0,0
Juillet	1151	7,1	8,8	13,8	62,2	0,4	0,1
Août	1154	6,7	9,5	9,2	61,7	0,4	0,1
Septembre	1156	7,2	8,4	9,0	61,6	0,3	0,1
Octobre	1136	5,3	6,0	22,6	61,6	0,3	0,2
Novembre	1147	6,8	5,9	18,1	61,9	0,3	0,2
Décembre	1146	6,3	6,5	21,0	61,6	0,2	0,3
Moyennes	1143	6,7	7,0	13,1	61,3	0,3	0,7
Valeur limite d'émission par jour	850 minimum	9	45	40	80	9	5



La qualité du service public

Les contrôles réglementaires

La réglementation impose à l'exploitant un contrôle effectué par une société indépendante agréée. En 2010, ces contrôles ont été réalisés par la société VERITAS, le 22 juin et le 30 novembre, afin de vérifier que l'usine respectait les valeurs d'émission de gaz tels que définies dans l'arrêté d'exploitation.

Les équipements de traitement des fumées préconisés permettent de garantir des performances qui vont au-delà des valeurs retenues par le SIVERT avec des émissions très inférieures aux niveaux imposés par la réglementation : - 20 % pour les dioxines, - 50 % pour les poussières, - 80 % pour les métaux lourds.

Résultats des contrôles réglementaires in-situ par des organismes tiers

	Unité par Nm3 sur sec à 11% O2	Arrêté préfectoral	31/01 2006	01/08 2006	19/12 2007	31/07 2007	08/01 2008	09/07 2008	13/01 2009	02/07 2009	10/12 2009	22/06 2010	30/11 2010
CO	mg	45	13,8	12,5	10,7	11	4,4	6,6	6,6	1,3	8,4	10,7	4,8
COV	mg	9	0,5	2,5	0,9	0,6	1	0,3	0,4	0,7	0,76	0,5	0,4
Poussières	mg	5	0,7	2,5	3,9	0,4	0,1	1,4	1,7	1,5	1,4	0,5	1
HCl	mg	9	3,2	7,3	4,3	3,7	7,9	8,2	9,2	5,6	5,77	6,3	6,5
HF	mg	0,5	0,3	0,4	0,2	0,2	0,2	0,51	0,3	0,19	0,19	0,2	0,2
SO2	mg	40	4,3	11,1	9,4	3,9	11,3	12,7	17,4	12,4	6,2	23,4	9,4
NOX	mg	80	69,5	73,4	67,9	78,2	103,4	66,7	70,1	52,6	70,4	66,3	67,1
Mercuré	µg	30	1	1	1	1	0,4	1,8	2	1	5	3	3
Cd + TI	µg	30	13	15	2	10	4	26	6	11	6	1	10
Sb+As+Pb+Cr+Co +Cu+Mn+Ni+V	µg	250	121	133	185	40	28	140	40	70	44	10	50
PCDD/PCDF	ng I-Teq	0,08	0,011	0,034	0,003	0,006	0,002	0,002	0,003	0,0021	0,0021	0,01	0,006



Les contrôles complémentaires : le plan de suivi de l'environnement

Au delà des procédures de contrôles réglementaires permanentes au sein de l'Unité de Valorisation Énergétique, le SIVERT a mis en place un plan de suivi afin d'analyser et quantifier les rejets du site dans l'atmosphère. Cette volonté politique des élus du SIVERT se traduit par la présence d'un technicien Environnement sur site en charge des contrôles. Le plan de suivi mis en place par le SIVERT s'articule autour de quatre rayons d'action : le contrôle in situ (système AMESA), l'analyse des retombées atmosphériques (jauges OWEN), la bio-indication, l'analyse du lait.

Un contrôle in situ Le système de prélèvements des dioxines AMESA

Placée dans la cheminée, une sonde prélève en continu des échantillons de fumée, dans une cartouche de résine capable de fixer les dioxines et les furanes. Différents paramètres de fonctionnement de l'usine (débit et volume des gaz prélevés, températures des fumées et vitesse en cheminée) sont enregistrés toutes les 30 minutes sur une carte mémoire. Ces données permettent de calculer la concentration moyenne d'émission et de vérifier ainsi les normes de rejet.

L'ensemble des données de production est consultable sur www.sivert.fr ou par affichage sur site.

Suivi en phase d'exploitation

Valeur arrêtée du 20/09/2002 en application de la directive européenne du 04/12/2000	0,1 ng I-Teq/nm ³
Valeur de l'arrêté d'exploitation de l'U.V.E Salamandre	0,08 ng I-Teq/nm ³
Valeur moyenne U.V.E mesurée en 2010 (du 13/01/2010 au 11/01/2011)	0,004 ng I-Teq/nm ³
Valeur moyenne U.V.E. mesurée du 24/10/2004 au 11/01/2011	0,018 ng I-Teq/nm ³

CONCLUSION :

Depuis le démarrage de l'UVE (du 24/10/2004 au 11/01/2011), la moyenne des valeurs annuelles d'émission est de 0.018 ng I-teq/nm³ soit plus de cinq fois inférieure à la norme européenne de 0,1 ng I-teq/nm³.

Sur l'année 2010, la valeur moyenne d'émission (0,004 ng I-Teq/nm³) est 25 fois inférieure à la norme européenne.





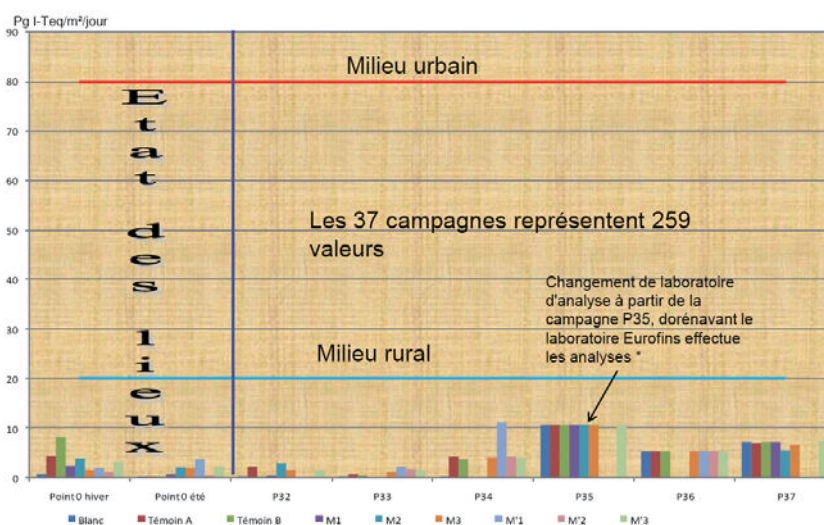
La qualité du service public

Dans un rayon de 3km - Les jauges Owen L'analyse des retombées atmosphériques

Seize cônes de collecte des retombées solides et liquides de l'atmosphère - les jauges Owen - ont été placés sur une zone prioritaire dans un rayon très proche de l'U.V.E. Placées en fonction des caractéristiques aérologiques du site (force et direction du vent), elles recueillent les poussières et eaux de pluie qui sont ensuite analysés tous les deux mois.

Ce protocole a été défini par l'INERIS et des représentants du monde agricole afin de s'assurer que l'U.V.E. n'avait pas d'impact sur l'environnement.

Campagnes du 28 décembre 2009 au 13 décembre 2010



* La valeur présentée correspond à la limite de quantification du laboratoire, la valeur réelle se situe entre 0 et cette valeur.





Retombées atmosphériques : analyse des dioxines selon protocole INERIS / Année 2010

		Point 0 hiver	Point 0 été	P32 28/12/09 au 25/02/10	P33 25/02/10 au 26/04/10	P34 26/04/10 au 25/06/10	P35 25/06/10 au 25/08/10	P36 25/06/10 au 25/10/10	P37 25/10/10 au 13/12/10
		en pg I-Teq/m2.j							
Témoïn	I-Teq avec LQ*						< 10,61	< 5,3	< 7,1
	I-Teq sans LQ*	0,73	0,09	0,03	0,01	0,01	ND	ND	ND
TA	I-Teq avec LQ						< 10,61	< 5,3	< 7,0
	I-Teq sans LQ	4,36	0,24	2,12	0,66	4,19	ND	ND	0,54
TB	I-Teq avec LQ						< 10,61	< 5,3	< 7,2
	I-Teq sans LQ	8,19	0,11	0,18	0,37	3,67	ND	ND	0,22
M1	I-Teq avec LQ						< 10,61		< 7,2
	I-Teq sans LQ	2,42	0,74	0,37			ND		0,65
M2	I-Teq avec LQ						< 10,61		< 7,5
	I-Teq sans LQ	3,80	1,94	2,88			ND		0,61
M3	I-Teq avec LQ						< 10,61	< 5,3	< 6,9
	I-Teq sans LQ	1,60	1,88	1,57	0,97	3,93	ND	ND	0,5
M'1	I-Teq avec LQ							< 5,3	
	I-Teq sans LQ	1,83	3,62		2,1	11,01		ND	
M'2	I-Teq avec LQ							< 5,3	
	I-Teq sans LQ	1,03	0,37		1,68	4,19		ND	
M'3	I-Teq avec LQ						< 10,61	< 5,3	< 7,3
	I-Teq sans LQ	3,24	2,21	1,44	1,52	3,93	ND	ND	0,22

***Définition "avec Limite de Quantification" et "sans Limite de Quantification" (LQ) :**

L'appareil de mesure dispose d'une limite de détection (3x bruit de fond) et d'une limite de quantification (10x bruit de fond), normes EN 1948 -2 et 3.

Avec LQ :

On somme les limites de quantification quand l'appareil n'est pas en capacité de mesurer une valeur. La valeur réelle se situe entre 0 et cette valeur maximale.

Sans LQ :

On ne somme que les valeurs réellement mesurées. Lorsque la mesure est inférieure au seuil de quantification on considère la mesure non quantifiable.

CONCLUSION :

"Les résultats obtenus pour les dioxines et les métaux lourds correspondent à un bruit de fond rural."

Source IRH



La qualité du service public

Dans un rayon de 10 km La bio-indication

Le lichen a la particularité de capter très facilement les sels minéraux et polluants atmosphériques dans son appareil digestif, sans limitation dans le temps. Il constitue ainsi un excellent bio-indicateur pour mesurer la teneur en dioxines et en métaux lourds de l'air. Des échantillons sont prélevés régulièrement sur neuf points différents autour du site et sont expédiés en laboratoire pour une analyse approfondie.



Sur les arbres, le lichen, révélateur infalsifiable, piège les particules.

Analyse des lichens : dioxines et métaux lourds

	Etat des lieux - Eté 2003				Phase de suivi - Année 2010			
	Dioxines en ng I-Teq/Kg	Métaux lourds en mg/Kg			Dioxines en ng I-Teq/Kg	Métaux lourds en mg/Kg		
		Plomb	Cadmium	Mercur		Plomb	Cadmium	Mercur
Grangeardière	2,1	7,8	0,2	0,2	2,8	17	0,33	0,07
Briantaisière	2,2	14	1	0,1	3,3	15	0,17	0,07
Bois Martin	2,1	19	0,3	0,2	4,4	3,2	0,08	0,1
Brégellerie	1,6	1,1	<0,1	<0,1	4	1,5	0,11	0,06

Objectif	Pas de restriction à l'usage agricole	Restriction à l'usage agricole
< 20 ng I-Teq/Kg	Comprise entre 20 et 160 ng I-Teq/Kg	> 160 ng I-Teq/Kg

CONCLUSION :

Dioxines : "la mise en parallèle des résultats des dernières campagnes indique une stabilité entre 2009 et 2010, touchant l'ensemble des mesures. L'analyse de l'évolution depuis 2003 indique une accentuation sur l'ensemble des points uniquement sur le long terme. Pour autant, rien ne permet de relier cette accentuation progressive avec l'UVE. En effet, dès 2003, l'état initial indiquait des valeurs significatives dans l'environnement du site. De plus, l'accentuation des chauffages au bois peut entraîner des modifications relatives des teneurs de fond."

Métaux lourds : "La campagne de surveillance des retombées métalliques autour de l'UVE en 2010 indique qu'aucune retombée n'est décelable par les dosages dans les lichens."

Source : Air Lichens



Dans les exploitations agricoles voisines de l'U.V.E. L'analyse du lait

Les dioxines et les furanes, principaux polluants, présentent la particularité d'être lipophiles. Autrement dit, ils se concentrent principalement dans les graisses et les tissus adipeux.

Particulièrement gras, le lait de vache a la capacité de stocker ces particules. Un dispositif de contrôle annuel a été mis en place auprès de quatre exploitations agricoles proches de la Salamandre.

Analyse des dioxines dans le lait

Etat des lieux	Été 2005	Été 2006	Octobre 2006	Juillet 2007	Juillet 2008	Juillet 2009	Juillet 2010
en pg I-Teq/g de matière grasse							
Exploitation 1	0,41	0,52	0,26	0,32	0,36	0,36	-*
Exploitation 2	0,42	0,42	0,38	0,51	0,60	0,27	0,25
Exploitation 3	0,34	0,38	0,38	0,26	0,27	0,22	0,37
Exploitation 4	0,45	0,25	0,28	0,43	0,34	0,25	0,20
Exploitation 5*	-	-	-	-	-	-	0,22
Exploitation 6**	-	-	-	-	-	-	0,20

* A la suite de l'arrêt de l'exploitation 1, nous l'avons remplacée dans notre dispositif par le suivi de l'exploitation 5.

** Suite à la création d'une GAEC avec une autre exploitation, le troupeau a été déplacé. L'exploitation 6 a été choisie car elle se trouve sur l'axe M' des retombées atmosphériques et à proximité de l'UVE.

Ces résultats sont à comparer avec les valeurs guides suivantes :

Valeur cible	Obligation de recherche des sources	Impropres à la consommation
en pg I-Teq/g de matière grasse		
1	3	> 5

CONCLUSION :

" Les teneurs en Dioxines et Furanes correspondent à un niveau de concentration faible en regard des valeurs guides. Il n'existe pas à ce jour d'impact de l'Unité sur le lait. "

Source : INERIS

" Une maîtrise des coûts exemplaire pour l'un des prix les moins chers de France d'une unité respectant les dernières normes. "



Le prix du service public

Représentant un investissement de 55 millions d'euros, l'Unité Salamandre deviendra propriété du SIVERT au bout de vingt ans. Celle-ci est payée par le prix à la tonne des déchets traités sur site.

D'autre part, les statuts du SIVERT ont acté le principe de solidarité en posant le principe de la péréquation des charges (centres de transfert, transports...) et de recettes à l'échelle du territoire du SIVERT (subvention, électricité, ferreux et non ferreux résiduels...). Enfin, le coût est proportionnel au tonnage entrant, sans obligation d'apport minimal, afin de permettre une valorisation maximale des déchets en amont, grâce au tri sélectif et au compostage.

Cette approche ainsi qu'une recette d'électricité de 25,41 € par tonne permettent en 2010 de proposer un coût de traitement compétitif à 57,79 € HT la tonne, très inférieur à la moyenne nationale. Ce prix englobe les subventions accordées au SIVERT par le FEDER et l'ADEME.



Les dépenses de fonctionnement

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à 3 967 842,23 € HT en 2010 : il est en légère baisse par rapport à l'année précédente (4 016 115,98 € HT en 2009).

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

<u>Coût de traitement des déchets ménagers</u>	<u>3 005 987,35 € HT</u>
<u>Transfert des déchets ménagers</u>	<u>315 370,54 € HT</u>
<u>Charges de personnel</u>	<u>298 695,07 € HT</u>
<u>Péréquation des coûts de transport</u>	<u>76 342,31 € HT</u>
<u>Journal Salamandre</u>	<u>56 009,26 € HT</u>
<u>Analyses (plan de suivi de l'environnement)</u>	<u>41 809,25 € HT</u>
<u>Honoraires (assistance juridique et financière)</u>	<u>29 850 € HT</u>



Le traitement des ordures ménagères

Le coût de traitement des déchets est proportionnel au tonnage entrant, sans obligation d'apport minimal, afin de ne pas aller à l'encontre du tri sélectif.

Cette approche ainsi qu'une recette d'électricité de 25,41 € par tonne permet aujourd'hui de proposer un coût de traitement très compétitif de 57,79 € HT* la tonne, nettement inférieur à la moyenne nationale de 82 € (source ADEME).

Ce prix englobe les subventions accordées au SIVERT par le FEDER et l'ADEME.

Pour l'année 2010, le coût de traitement des déchets s'élève à 3 005 987,35 € HT, alors qu'il était de 2 930 411,02 € HT en 2009. Cette augmentation de 2,6 % s'explique par l'augmentation des tonnages traités pour le territoire du SIVERT.

Cette hausse est cependant maîtrisée grâce à la diminution du coût de traitement à la tonne entre 2009 (58,17 € HT) et 2010 (57,79 € HT). Cette baisse s'explique par l'actualisation, comme chaque année, du coût de traitement sur la part d'exploitation, par application d'une formule de révision.

La TGAP

La TGAP, Taxe Générale sur les Activités Polluantes, a été instaurée en 2009 par la Loi de Finances 2009, pour les équipements d'élimination des ordures ménagères résiduelles. L'objectif est double : inciter à réduire la production de déchets et encourager le recyclage des emballages.

Grâce aux hautes performances environnementales et énergétiques de l'U.V.E., le SIVERT bénéficie cependant d'une TGAP minimale : 2 € en 2010, contre 7 € pour le taux de base.

* coût de traitement au 1er mars 2010



Le prix du service public

Le transport des ordures ménagères

Le marché transport a pour objet le transfert des ordures ménagères depuis les centres de transfert de Saumur, Doué-la-Fontaine et Tiercé vers l'U.V.E. de Lasse. C'est la société DUFEU qui assure ce transfert.

En 2010, le montant des prestations pour le transport des ordures ménagères s'élève à 312 700,01 € HT.

La péréquation des coûts de transfert

Le SIVERT a mis en place un système de péréquation des coûts de transfert permettant d'optimiser le transport des déchets à l'échelle du territoire et de respecter l'engagement de solidarité entre les collectivités du SIVERT. En 2010, le montant de la péréquation s'est élevé à 76 342,31 € HT.

La péréquation permet à chaque syndicat de collecte afférent au SIVERT de bénéficier du transport et du transfert des déchets à un prix identique sans considération de son emplacement sur le territoire.

Le respect du principe de péréquation permet ainsi :

- > de plafonner le coût des centres de transfert jusqu'à 7,50 €/tonne,
- > de calculer les coûts de transport avec un apport minimal de 21 tonnes par rotation pour les ordures ménagères et 7 tonnes par rotation pour les encombrants à charge supplémentaire pour les collectivités en cas de "sous-chargement".

Ce dispositif vise donc à optimiser les transports sur les plans financier et environnemental (en limitant les rotations).



Le personnel du SIVERT

En 2010, les charges de personnel s'élèvent à 298 695,07 €. Sept agents sont employés au service du SIVERT :

- > **Deux agents titulaires et un agent stagiaire**, catégorie C, chargés du contrôle de l'accès des véhicules entrants et sortants, de leur pesée et de leur provenance. (3 temps complets)
- > **Un agent comptable titulaire**, catégorie C (1 temps partiel 80%)
- > **Un Technicien Supérieur Territorial titulaire**, catégorie B, qui assure le suivi technique et environnemental de l'UVE (1 temps complet)
- > **Une chargée de communication titulaire**, catégorie A (1 temps complet)
- > **Un directeur titulaire**, catégorie A (1 temps complet)

Le plan de suivi de l'environnement

En 2010, deux marchés pour le plan de suivi de l'environnement ont été renouvelés :

- > Pour l'analyse des retombées atmosphériques : la société IRH a été retenue à compter de septembre 2010, pour une durée de 3 ans.
- > Pour la bio-indication : la société Aair Lichens a été reconduite, pour une durée de 3 ans.

coût hors taxe pour 2010

Collecteur de retombées atmosphériques	
APAVE : 26 701,25 €	34 769,25 €
Société IRH : 8 068 €	
Bio-indication utilisant les lichens	5 420 €
Société AAIR LICHENS	
Analyses de lait	1 620 €
Société CARSO	
Système AMESA - suivi des dioxines en sortie de cheminée	1,25 € par tonne, hors investissement



Le prix du service public

Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement pour l'année 2010 se sont élevées à 4 178 051,11 € HT.
Les principaux poste de recettes sont les suivants :

Remboursement par les collectivités adhérentes :

- traitement des déchets	3 002 192,39 € HT
- transport	312 700,01 € HT
- péréquation	76 342,31 € HT

Participation par habitant (0,99 € / habitant)

229 537,44 € HT

Déléataire SAVED

359 245,56 € HT

- > redevance pour occupation du domaine public
- > redevance pour frais de gestion et de contrôle (analyses du plan de suivi de l'environnement, contrôleurs, technicien environnement)
- > Annuité de rétrocession (10,83 € / tonne, subvention FEDER et ADEME)



Compte administratif 2010

Section d'investissement			
Libellés	Réalisations	Résultats	Restes à réaliser
Recettes d'investissement	39 068,70 €		0 €
Dépenses d'investissement	57 596,42 €		0 €
<i>Résultats répartis de la manière suivante :</i>			
Déficit d'investissement		- 18 527,72 €	
Excédent antérieur		40 834,88 €	
Résultat d'investissement de l'exercice		22 307,16 €	

Section de fonctionnement			
Libellés	Réalisations	Résultats	Restes à réaliser
Recettes de fonctionnement	4 178 051,11 €		0 €
Dépenses de fonctionnement	3 967 842,37 €		0 €
<i>Résultats répartis de la manière suivante :</i>			
Excédent de fonctionnement		210 208,74 € *	
Excédent antérieur		112 374,75 €	
Résultat de fonctionnement de l'exercice		322 583,49 €	

* L'excédent de fonctionnement inclut l'intéressement autres recettes d'un montant de 171 730,08 (recettes 2007 à 2009) pour lequel SAVED a déposé une requête devant le T.A. de Nantes pour annulation du titre de recette correspondant (requête en cours). Notons donc que c'est la première fois depuis 2006 que le solde de l'année est positif.

Résultat d'investissement

Pour l'année 2010, il s'élève à 22 307,16 €, pour un total de dépenses d'investissement de 57 596,42 € et un total de recettes d'investissement de 79 903,58 €.

Résultat de fonctionnement

Pour l'année 2010, il s'élève à 322 583,49 €, pour un total de dépenses de fonctionnement de 3 967 842,37 € et un total de recettes de fonctionnement de 4 290 425,86 €.

Des outils de communication au service de la pédagogie et de la transparence, pour qu' " entre nous le courant passe "



La communication

Les lois Chevènement et Voynet, la commission Mauroy et la loi relative aux libertés et responsabilités locales du 13 août 2004 ont légitimé l'intercommunalité comme élément essentiel du pouvoir local, marquant ainsi des étapes décisives de la décentralisation. Le territoire intercommunal est donc un territoire d'action. Une politique de communication structurée permet d'accompagner et de rapprocher l'action publique du citoyen.

Le SIVERT possède une compétence propre qui est la valorisation énergétique des déchets ménagers résiduels. Il encourage, dans le cadre de la valorisation maximale du déchet, la complémentarité des filières de traitement. Ces problématiques émergentes doivent être portées avec cohérence et pédagogie par l'information et la communication. La communication du SIVERT répond aux registres institutionnel, territorial et environnemental. Au service de ces objectifs, des outils de communication ont été déclinés.



La communication



Numéro 7 - janvier 2010 **Taxe carbone, TGA, redevance incitative... La fiscalité écologique : comment ça marche ?**

- p. 4 - Prévention et réduction
- p. 6 - Objectif Grenelle 1 : priorité à la réduction des déchets
- p. 7 - La fiscalité écologique en France
- p. 10 - Les résultats du plan de suivi
- p. 11 - Portrait d'un ambassadeur de tri
- p. 12 - La fiscalité verte en Europe
- p. 14 - Pourquoi protéger nos forêts ? (éco-juniors)



Numéro 8 - juillet 2010 **Année de la biodiversité - Richesse du vivant et mesures de protection en Anjou**

- p. 4 - A chacun sa part de responsabilité
- p. 6 - Emmaüs, acteur du développement durable !
- p. 7 - La biodiversité
- p. 10 - Les résultats du plan de suivi
- p. 11 - Portrait d'un chauffeur
- p. 12 - La biodiversité en Europe
- p. 14 - La biodiversité (éco-juniors)

Le journal Salamandre

Le journal Salamandre est un semestriel dédié à l'actualité des déchets et du développement durable, diffusé à 108 200 exemplaires, auprès de l'ensemble des foyers du SIVERT.

Témoin de la volonté du SIVERT de s'ouvrir au-delà de ses compétences respectives aux problématiques du développement durable et de proposer à chacun de ses habitants un outil de communication documenté aux grilles de lecture technique, scientifique et historique, le premier numéro du journal est sorti en novembre 2006.

Les 16 pages distribuées semestriellement à l'ensemble des foyers du territoire abordent les problématiques liées au traitement des déchets, mais offrent également une sensibilisation autour de la maîtrise des énergies, et plus généralement, du développement durable. Le journal Salamandre se donne pour ambition d'ouvrir la réflexion au-delà du territoire, du SIVERT, en s'intéressant par exemple aux initiatives européennes.

La communication systématique des derniers résultats environnementaux fait écho à la transparence, la rigueur et le sérieux qui n'ont cessé d'animer le projet " Salamandre " depuis 1995. Le journal Salamandre a également vocation à s'adresser aux plus jeunes, grâce notamment à la double-page éco-juniors qui leur est consacrée à chaque numéro.

Enfin, la dernière de couverture du journal, à travers sept éditions personnalisées, ouvre sa grille aux actualités des collectivités adhérentes, dans une optique collaborative et afin de mettre en perspective l'articulation des acteurs de la filière globale du traitement du déchet.

En 2010, deux nouvelles éditions du journal ont été réalisées : le numéro 7, paru en janvier, et le numéro 8, distribué en juillet. Ils sont téléchargeables sur le site du SIVERT, www.sivert.fr.



Le circuit de visite

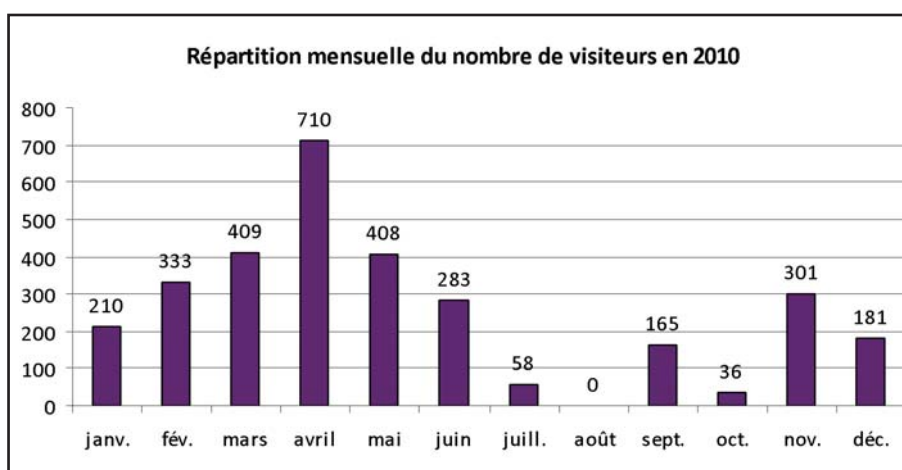
“Responsabiliser chacun, agir pour le développement durable”

Inauguré le 27 novembre 2006, par Madame la Ministre de l'Écologie et du Développement Durable, Nelly Olin, le circuit de visite du SIVERT traite de l'écologie au quotidien à travers une sensibilisation à la réduction des déchets à la source, ou la connaissance de la véritable “valeur écologique” de nos biens de consommation.

Axé sur la filière globale du déchet, il définit les notions du recyclage ou du compostage. Les énergies renouvelables ainsi que le process de l'Unité sont également mis en valeur.

Depuis son ouverture, plus de 10 000 visiteurs ont découvert le circuit du SIVERT. Plus de la moitié des visites organisées accueillent des scolaires, de l'élève de CE2 à l'étudiant en université...

En 2010, le SIVERT a accueilli 90 groupes, soit environ 3000 visiteurs. Cette fréquentation en nette augmentation par rapport aux années précédentes s'explique notamment par l'organisation de journées portes ouvertes lors de la Semaine du Développement Durable en avril.



Qualité Tourisme pour le circuit

Le circuit du SIVERT s'est vu remettre en février 2010 la marque QUALITE TOURISME, mise en place par le ministère délégué au tourisme. Nouvelle preuve de sa qualité, cette distinction vient s'ajouter à l'obtention de l'agrément de l'Inspection Académique du Maine-et-Loire, qui reconnaît la valeur pédagogique du parcours proposé par le SIVERT autour des problématiques du développement durable.





La communication

Participation à la Semaine du Développement Durable

Des journées portes ouvertes autour de trois thématiques : déchets, énergie, biodiversité

Pour la première fois en 2010, le SIVERT a participé à la Semaine du Développement Durable, en ouvrant les portes de la Salamandre les 2 et 3 avril. Trois thématiques étaient à l'honneur : comment réduire nos déchets, la maîtrise de l'énergie et la biodiversité locale.

A cette occasion, les syndicats de collecte adhérents du SIVERT, mais également Emmaüs et le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), se sont mobilisés pour sensibiliser les visiteurs aux problématiques du développement durable (stands). Des expositions étaient également proposées en partenariat avec l'ADEME et l'association Alisée (expo Economie d'énergie "Chaque fois ça compte"), et avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (Expo "Entre terre et eau, les Amphibiens"). Une sortie en forêt de Chandelais était proposée aux visiteurs pour partir à la découverte de la biodiversité locale. Enfin, chaque visiteur a pu découvrir le fonctionnement de l'Unité de Valorisation Energétique et les garanties environnementales apportées sur le site.

500 personnes pour une première

Près de 500 personnes se sont données rendez-vous à la Salamandre pour cette première participation du SIVERT à la Semaine du Développement Durable. Chaque visiteur a été invité à signer la charte d'engagement du livret *49 gestes simples pour le développement durable*, soutenu par l'ADEME, le Conseil Général du Maine-et-Loire, Eco-Emballages...





L'adhésion du SIVERT à AMORCE

Depuis 2000, le SIVERT est adhérent à AMORCE, association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur.

Fondée en 1987 avec une cinquantaine d'adhérents, AMORCE en fédère aujourd'hui 510. Cette dynamique d'adhésion se poursuit et concerne un éventail toujours plus large de collectivités et de professionnels :

- plus de 360 collectivités territoriales réparties sur l'ensemble de la France (représentant plus de 55 millions d'habitants)
- plus de 160 professionnels adhérents.

AMORCE ne bénéficie d'aucune subvention. Les ressources de l'association proviennent à plus de 75 % des cotisations de ses membres. Sa structure financière et la forte représentativité des élus locaux (3/4 des sièges au conseil d'administration) garantissent l'indépendance et la crédibilité d'AMORCE pour défendre les positions des collectivités et de leurs partenaires en matière de déchets et d'énergie.



Depuis plusieurs années, le SIVERT s'est investi dans les activités d'AMORCE.

Ainsi, lors du 22e congrès en octobre 2008, Patrice de Foucaud, Président du SIVERT, devient vice-président du conseil d'administration d'AMORCE, en charge de la communication.

Le bureau d'AMORCE

Président

Gilles VINCENT - *Syndicat intercommunal de transport et de traitement des ordures ménagères de l'aire Toulonnaise*

1er Vice-Président

Thierry Philip - *Le Grand Lyon Communauté Urbaine*

Vice-Président Déchets

Philippe RAPENEAU - *Communauté Urbaine d'Arras*

Vice-Président Grande Couronne et Grandes Agglomérations

Alain ROUAULT - *Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne*

Vice-Président Réseaux de chaleur et Énergies Renouvelables

Serge NOCODIE - *Compagnie de Chauffage de Grenoble*

Vice-Président Maîtrise de l'Énergie et Climat

Philippe TOSTAIN - *Ville de Lille*

Vice-Président Communication

Patrice de FOUCAUD - *SIVERT de l'Est Anjou*

Vice-Président Professionnels

Emmanuel CHAUCHAT - *SITA France*

Secrétaire

Jean-Claude LECAMUS - *Syndicat mixte de l'Est Seine et Marne*

Secrétaire adjointe

Danielle CHARLES - *Ville de Toulouse*

Trésorier

Alain GONDELMANN - *DEXIA Crédit Local*

Trésorier adjoint

Philippe QUERLEU - *DALKIA*



Revue de presse

Le bilan environnemental de l'U.V.E. Salamandre

> *Unité de Valorisation Energétique : un plan de suivi satisfaisant*, L'Anjou agricole, 27 janvier 2010

Le circuit de visite labellisé Qualité Tourisme

> *Lasse : qualité tourisme pour la visite du SIVERT*, Ouest France, 20-21 février 2010

> *Tourisme : 5 entreprises du département labellisées*, Ouest France, 5 mars 2010

Les visites à l'UVE Salamandre

> *Que deviennent nos déchets ?*, La Nouvelle République, 18 février 2010

> *Vacances de Pâque écologiques à Doué*, Le Courrier de l'Ouest, avril 2010

> *Ils s'informent sur le sort des déchets - La Flèche*, Ouest France, 15 avril 2010

> *Les écoliers d'Auverse ont visité Salamandre*, Le Courrier de l'Ouest, 24 juin 2010

> *Les Aînés de Breil ont visité Salamandre*, Le Courrier de l'Ouest, 1^{er} octobre 2010

Les portes ouvertes à l'UVE Salamandre

Semaine du Développement Durable, avril 2010

> *Rendez-vous chez la Salamandre*, Le Courrier de l'Ouest, 31 mars 2010

> *SIVERT de l'Est Anjou : journées portes ouvertes du 2 au 3 avril à l'Unité de Valorisation Energétique Salamandre*, Les Nouvelles d'Anjou, avril 2010

JPO Visitez Nos Entreprises, octobre 2010

> *Entreprise. L'usine de Lasse à toute vapeur cette semaine*, Le Courrier de l'Ouest, 12 octobre 2010



Le bilan environnemental de l'UVE Salamandre

L'Anjou agricole, le 27 janvier 2010

UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE DE LASSE : UN PLAN DE SUIVI SATISFAISANT

Comme chaque année, depuis la mise en service de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Lasse en juillet 2006, la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) s'est réunie sous l'autorité du sous-préfet de Saumur le 18 janvier dernier. Cette CLIS est composée de représentants de l'administration, des collectivités locales proches de l'UVE, des associations environnementales concernées, de l'exploitant en charge de l'unité de traitement et aussi en tant que membre associé de la Chambre d'Agriculture.

La CLIS a pour objet de promouvoir l'information du public et la surveillance de l'UVE. A cette occasion, l'exploitant présente le rapport annuel de fonctionnement de l'unité (tonnages de déchets traités, provenance de ces déchets...). Le Directeur de l'UVE présente le bilan du plan de surveillance mis en place permettant d'apprécier l'impact environnemental des rejets de dioxines et de furannes. Ce plan se décompose en 4 volets :

- contrôle en continu des fumées pour connaître leur concentration en dioxines et furannes notamment,
- dans un rayon de 3 km de l'UVE, des jauges OWEN permettant de contrôler les retombées atmosphériques de dioxines, de furannes et de métaux lourds,
- dans un rayon de 10 km de l'UVE, un suivi des rejets dans le lichen qui a la particularité de fixer très facilement les polluants atmosphériques,
- dans 5 exploitations laitières situées à proximité de l'UVE

sachant que les dioxines et furannes se concentrent principalement dans les matières grasses, c'est pourquoi l'analyse du lait est un bon indicateur.

Il est important de rappeler que ce plan de suivi a été mis en place suite à la demande de la profession agricole, avec une implication prépondérante du syndicat local FDSEA, pour qui le suivi de l'impact de l'UVE sur l'environnement devait aller bien au-delà des exigences réglementaires en vigueur afin d'assurer la pérennité des exploitations agricoles voisines aussi bien sur le plan environnemental que sur le plan économique.

Les résultats du plan de suivi présentés montrent que, pour l'instant, les teneurs en dioxines et en furannes dans l'atmosphère et dans le lichen sont comparables aux teneurs que l'on rencontre habituellement en milieu rural. Concernant le suivi des 5 exploitations laitières, il est à noter que depuis la mise en service de l'UVE, on ne constate pas d'augmentation des polluants dans le lait.

« En tant que responsable professionnel, il est de notre devoir de nous assurer que les installations de traitements des ordures ménagères ne mettent pas en péril la pérennité des exploitations agricoles. Ainsi, le plan de suivi ci-dessus a été élaboré en collaboration avec les élus du SIVERT (Syndicat Intercommunal de Valorisation et de Recyclage Thermique des Déchets de l'Est Anjou) et c'est pourquoi nous sommes attachés aujourd'hui à suivre de près l'évolution du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés qui doit entériner dans les mois à venir le ou les scénarios de traitements des ordures ménagères pour les 15 ans à venir. » rappelle Yves Nau, à l'origine de l'initiative et qui suit la mission déchets de la Chambre d'Agriculture.

Yoann Corvaisier
Chargé de mission déchets
Chambre d'Agriculture



La communication

Le circuit de visite labellisé Qualité Tourisme

Ouest France, le 20-21 février 2010

Lasse : qualité tourisme pour la visite du Sivert

Le circuit de la visite du Sivert, une unité de valorisation énergétique des déchets managers, à Lasse dans le Baugeois « Responsabiliser chacun, agir pour le développement durable », a obtenu le 12 février dernier la marque Qualité tourisme, mise en place par le ministère délégué au

tourisme. En 2008, le circuit du Sivert avait obtenu le label Destination entreprise délivré par l'association Visitez nos entreprises.

À la rentrée 2009, le circuit du Sivert avait également reçu l'agrément de l'Inspection académique du Maine-et-Loire.

Ouest France, le 5 mars 2010

Tourisme : 5 entreprises du département labellisées

La visite d'entreprises attire de plus en plus le public français et étranger puisque les entreprises de l'Association « Visitez nos entreprises en Pays de la Loire » ont reçu près de 350 000 visiteurs. Depuis novembre 2009, le label « Destination entreprise » a obtenu la marque « Qualité Tourisme », marque nationale décernée par le ministère en charge du Tourisme. Le 12 février dernier, sept entreprises des Pays de la Loire ont été labellisées : 5

sont angevines dont 2 saumuroises : La Cave de Saumur (Saint-Cyr-en-Bourg), Langlois-Château (Saumur), Terres Cuites (Les Rairies), La Minoterie Bouin (Chenillé-Changé), Sivert de l'est Anjou (Lasse), La Mie Cailine (Saint-Jean-de-Monts, Vendée), Terre de Sel (Guérande, Loire-Atlantique).

Le Saumurois, qui focalise 70 % de la clientèle touristique du Maine-et-Loire, confirme sa position de leader.



Les visites à l'UVE Salamandre

savigné-sur-lathan

Que deviennent nos déchets ?

Pratiquement, l'ensemble de la population trie ses déchets ménagers : verre, papier, carton, plastique, mais une question demeure : que deviennent ceux qui terminent leur existence dans les usines de valorisation énergétique ? Afin de répondre à ces questions, le Smipe (Syndicat mixte intercommunal pour la protection de l'environnement) avait organisé, lundi 15 février, une matinée de visite sur l'usine de valorisation énergétique de Lasse, située dans le Maine-et-Loire.

Une quarantaine d'habitants, d'élus et d'employés communaux de la commune ont répondu à l'invitation. Sous la houlette de Dolorès Briand, chargé de la communication au sein du site, la visite débuta par un jeu interactif avec la « Salamandre », symbole de l'usine, afin de calculer notre empreinte écologique pour mesurer l'effet des activités humaines sur l'environnement. Elle présenta la carte du Sivert qui concerne 183 communes du Maine-et-Loire, dans sa partie est, et quelques autres, limitrophes, en Indre-et-Loire.

Deux planètes Terre par an L'unité de mesure étant la planète Terre, les visiteurs se sont aperçus que les Européens avaient besoin en moyenne de deux planètes Terre par an. Or, nous savons qu'il n'en existe qu'une seule. Chacun a pris conscience qu'il fallait modifier son comportement écologique au quotidien.

La visite continua par un bref historique sur l'histoire des déchets, avec l'évolution des comportements sur l'hygiène et l'écologie. Quelques chiffres laissent réfléchir : lors des trente dernières années, nous avons utilisé 30% des ressources naturelles de la planète. Le cheminement des matières retraitées sur le site a été expliqué.

Cette visite aura permis de faire prendre conscience de l'impact de nos actes en matière de tri et de traitement des déchets afin de laisser aux générations futures une planète où il sera agréable de vivre.

Dolorès Briand,

La Nouvelle République, le 18 février 2010

Ouest France, le 15 avril 2010

Ils s'informent sur le sort des déchets - La Flèche

jeudi 15 avril 2010

Samedi, 11 jeunes conseillers municipaux de La Flèche ont visité l'unité de valorisation énergétique La Salamandre.

Très concernés par l'avenir de la planète, 11 élus de la commission « environnement » du CME (Conseil municipal enfants) ont visité samedi, à l'instar de leurs aînés quelques semaines plus tôt, l'unité de valorisation énergétique La Salamandre. Située à Lasse dans le Maine-et-Loire et gérée par le Sivert (Syndicat intercommunal de valorisation et de recyclage thermique des déchets de l'Est-Anjou), l'usine transforme en électricité les déchets ménagers non recyclables.

Afin d'exploiter au maximum le four d'incinération, plusieurs collectivités extérieures au Sivert, dont depuis peu la communauté de communes du Pays fléchois, y déposent aussi leurs poubelles. Avec 100 000 tonnes de déchets, l'usine peut chaque année, « fournir en électricité l'équivalent d'une ville de 30 000 habitants », a expliqué le guide, Dolorès Briand.

Outre le fonctionnement de l'usine, les enfants ont découvert l'utilité du tri, du recyclage et du compostage, l'impact des emballages sur l'environnement, l'intérêt des énergies renouvelables ainsi que le test de l'« empreinte écologique ». Un petit questionnaire qui leur a révélé qu'il faudrait trois planètes pour subvenir à leurs besoins si toute la Terre vivait comme eux. « On fera encore plus d'efforts ! » ont-ils déclaré à l'unisson en quittant les lieux. La visite a porté ses fruits.

Le Courrier de l'Ouest avril 2010

Zoom

Vacances de pâques écologiques à Doué

Pour les curieux, la visite à Lasse s'impose.

Le Centre communal d'action sociale de Doué-la-Fontaine organise diverses animations familiales pendant les vacances de printemps. Parmi elles, deux sont plus particulièrement tournées vers l'environnement :

- Aujourd'hui, de 14 heures à 17 heures, à la salle du Bosquet, a lieu une animation « verte » avec une animatrice du Smitom. Elle y expliquera de façon concrète les gestes qui peuvent aider à sauvegarder notre petite planète.
- Lundi 19 avril, une visite en famille et en car est proposée à l'usine de recyclage de Lasse. Cette unité ultramoderne du traitement des déchets en Anjou vaut vraiment le coup d'être vue ! Départ à 13 h 30, retour à 18 heures. Participation 3 € par adulte, 2 € par enfant.

Renseignements au 02 41 83 11 73.



La communication

Le Courrier de l'Ouest,
le 24 juin 2010

Les écoliers d'Auverse ont visité Salamandre



Des écoliers très attentifs aux explications données par Dolorès Briand.

Lundi, les 22 écoliers des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école du Chat-Perché, d'Auverse, ont visité l'Unité de valorisation énergétique Salamandre en compagnie de leurs enseignants et de parents. Ils ont fait le trajet à bicyclette après avoir étudié la sécurité routière au cours de l'année scolaire.

Les écoliers ont été accueillis par Dolorès Briand, chargée de communication, qui, avant de leur faire visiter Salamandre, leur a proposé un

jeu-quiz sur leur propre empreinte écologique : les résultats ont été surprenants, puisqu'il faudrait à certains plus de dix planètes pour contenir leurs déchets !

Dolorès Briand leur a ensuite, sous forme ludique et pédagogique, expliqué la réduction des déchets à la source, le recyclage, le compostage, comment moins gaspiller les énergies, la maîtrise de l'énergie et sa transformation en électricité.

« A Salamandre, a-t-elle précisé,

100 000 tonnes de déchets sont transformées chaque année en électricité, ce qui correspond à la consommation de la ville de Saumur ». La question des énergies renouvelables et non renouvelables a été abordée et elle a souligné « la nécessité de disposer d'énergies non polluantes qui ne contribuent pas à l'effet de serre ».

Fête de l'école d'Auverse
samedi, à 14 h 30.

► Lasse. Les Aînés de Breil ont visité Salamandre

Mardi, une vingtaine de personnes du club du 3^e âge de Breil a visité l'Unité de valorisation énergétique (UVE) de Lasse, sous la houlette de Dolorès Briand, hôtesse d'accueil et animatrice du SIVERT.

La découverte de Salamandre a débuté par un film sur le recyclage, suivi d'un quiz permettant de contrôler les habitudes des personnes en matière de tri sélectif.

Des questions

Les gens sont toujours très étonnés de découvrir, qu'en fonction de la manière dont ils trient leurs déchets, ils « augmentent le nombre de planètes dont nous devrions disposer si le monde entier consommait comme si chacun était seul au monde et ne faisait pas attention au tri de ses propres poubelles... ».

Des questions ont été posées :

« Pourquoi le recyclage ne se fait pas sur tous les plastiques ? », « Pourquoi y-a-t-il toujours autant de publicités dans les boîtes aux lettres ? », « Pourquoi l'UVE se nomme-t-elle Salamandre ? ».

Dans un tout autre registre, quelques-uns ont aussi fait remarquer que « le parcours de visite n'était guère adapté pour les handicapés » et que « les lieux manquaient de sièges pour les visiteurs ! ».

La seconde partie de la journée s'est poursuivie à Auverse, avec la découverte de « Ma p'tite Boutique de fleurs à la campagne », chez Nadine Brazille, qui réalise d'extraordinaires compositions florales. Et pour finir, il y eut une démonstration de traite automatique avec robot, qui a ravi les anciens agriculteurs du groupe.



Les adhérents du club écoutent les explications données par Dolorès Briand.

Le Courrier de l'Ouest,
le 1^{er} octobre 2010



Les portes ouvertes à l'UVE Salamandre

Semaine du Développement Durable, avril 2010

Rendez-vous chez la Salamandre

Que deviennent vos déchets une fois emportés par le camion des poubelles ? Pour le savoir, rendez-vous vendredi et samedi à la Salamandre, l'usine de Lasse où ils sont transformés en énergie.

Pour la première fois, le SIVERT participe à la Semaine du développement durable en proposant plusieurs initiatives, dont une visite de l'usine de valorisation énergétique (UVE) de Lasse, dans le Noyantais, baptisée « la Salamandre ». C'est là que sont incinérés les déchets de 183 communes, ce qui permet de produire de l'énergie.

Pour en savoir plus, le mieux est de se rendre sur place. Vendredi et samedi prochains, une visite guidée de l'unité sera proposée de 10 heures à 18 heures par des collaborateurs

du SIVERT, « l'UVE produit l'équivalent de la consommation d'une ville comme Saumur, et à l'automne

la construction de panneaux photovoltaïques (4 500 m²) commencera en partenariat avec la Sem Anjou énergie renouvelables... Là encore l'enjeu est double : économique pour les foyers, et respectueuse de l'environnement » souligne-t-on au Sivert.

Durant ces deux journées portes ouvertes, et à travers diverses expositions et animations, les visiteurs trouveront des réponses à leurs questions sur la réduction des déchets, sur la maîtrise de l'énergie, sur la biodiversité locale (avec notamment une sortie en forêt de Chandélais samedi, sur inscription, et une exposition sur les amphibiens).

Depuis 2007, le Sivert propose à Lasse un circuit pédagogique unique en France. En trois ans, plus de 8 500 visiteurs et 310 groupes l'ont découvert (60 % de scolaires et 40 % de représentants d'autres collectivités, d'associations, d'entreprises...).



L'usine d'incinération de Lasse, ou plutôt de « valorisation énergétique », transforme le contenu des poubelles en électricité. Une tonne de déchets valorisée en électricité représente 220 litres de fuel. Et à l'automne prochain, 4 500 m² de panneaux solaires seront installés à Lasse.

49 gestes simples

Ce circuit de visite cherche à responsabiliser chacun par des gestes simples : jeux de l'empreinte écologique, témoignage de sœur Emmanuelle, histoire sur l'hygiène et la santé publique, films, maquettes, témoignages...

En fin de circuit, chaque visiteur reçoit le livret « 49 gestes simples » pour le

développement durable, soutenu par l'Ademe, Eco Emballage, la Fondation Nicolas-Hulot. Il lui est alors proposé de signer une charte d'engagement des 49 gestes quotidiens visant à réduire les impacts des activités humaines sur la planète. En février dernier, ce circuit de visite a obtenu la marque « qualité tourisme » décernée par le ministère du Tourisme.

Contact : www.sivert.fr
Dolores Briand au 02 41 82 58 24.

(1) Le Sivert, Syndicat intercommunal de valorisation et de recyclage thermique des déchets de l'Est Anjou, fédère sept syndicats de communes, soit 183 communes, de la moitié est du Maine-et-Loire ainsi que des communes limitrophes d'Indre-et-Loire.

Le Courrier de l'Ouest,
le 31 mars 2010



SIVERT de l'Est Anjou : journées portes ouvertes du 2 au 3 avril à l'Unité de Valorisation Énergétique Salamandre Projet régional - Pays de la Loire Maine-et-Loire

Du 2 au 3 avril, portes ouvertes
Journées portes ouvertes à l'Unité de Valorisation Énergétique La Salamandre.

Sivert de l'Est Anjou - Route de Moulillerie à Clefs - 49490 Lasse le vendredi 2 et le samedi 3 avril de 10h à 18h.

Objectifs de la manifestation : de même que le circuit de visite du Sivert "Responsabiliser chacun, agir pour le Développement durable", ces journées portes ouvertes auront pour ambition de sensibiliser les habitants à l'écocitoyenneté.

Trois problématiques sont proposées pour sensibiliser les visiteurs au Développement durable : la réduction des déchets - la maîtrise de

l'énergie - la biodiversité 1^{er} pôle : la réduction des déchets : à l'heure où la loi Grenelle d'août 2009 donne la priorité à la prévention, des animations autour de la réduction des déchets sont prévues. - stand Emmaüs : intérêt de la réparation et du réemploi / volet social développé par l'association : la réinsertion - stand Syndicats de collecte : sensibilisation/conseil : comment agir en éco-citoyen ? comment produire moins de déchets ? Exemple d'animation prévue : "Comment faire ses courses ?". 2^e pôle : la maîtrise de l'énergie. Diverses animations abordent les enjeux énergétiques de demain : énergies non renouvelables et énergies renouvelables, les

économies d'énergies dans l'habitat et le transport, comment moins polluer et en faire profiter son pouvoir d'achat ?... Visite de l'Unité de Valorisation Énergétique de la Salamandre : comment produire de l'énergie à partir de nos déchets ? quelles sont les garanties environnementales apportées ?

Les 2 et 3 avril, visite d'1 heure de 10h à 18h. Exposition "Chaque fois ça compte" habitat (auteurs : Ademe et association Alisée) : sensibilisation/conseil autour de la maîtrise de l'énergie : comment faire les bons choix pour la planète ? Quelles actions sont possibles pour moins polluer, tout en faisant des économies ? 3^e pôle : la biodiversité. Cette année 2010, déclarée année de la biodiversité par l'ONU, est l'occasion de comprendre les enjeux de la biodiversité. Ces journées portes ouvertes proposent une découverte de la biodiversité locale, avec plus particulièrement un focus porté sur la salamandre, amphibien protégé et emblème de l'UVE de Lasse.

Vendredi 2 avril après-midi : sortie en forêt de Chandélais - CRPF : découverte de la biodiversité locale - stand Natura 2000 : information sur le programme Natura 2000 en Anjou - exposition "Les Amphibiens" (auteur : Ligue pour la Protection des Oiseaux).

Pôle Déchets : Emmaüs, Communauté de communes du Canton de Baugé, Sictod Nord Est Anjou, Sictom Loir-et-Sarthe, Snipe Val Touraine Anjou, Sniptom de la Vallée de l'Authion, Sniptom du Sud Saumurois, Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement. Pôle Énergie : association Alisée, Ademe. Pôle Biodiversité : Centre Régional de la Propriété forestière Pays de la Loire, Pays des Vallées d'Anjou, Ligue pour la Protection des Oiseaux. Entrée public : enfants/jeunes ; adultes ; grand public. Thèmes : Énergie, Déchets, Habitat, Transports, Biodiversité, Achats courants.

Les Nouvelles d'Anjou
avril 2010



La communication

JPO Visitez Nos Entreprises, octobre 2010

► Entreprise. L'usine de Lasse à toute vapeur cette semaine



Le public est convié à visiter l'usine d'incinération cette semaine. Elle vient de recevoir le label « Qualité tourisme ».

Chaque année, « Salamandre », l'Unité de valorisation énergétique de Lasse, fait l'objet d'un arrêt technique de maintenance. Rappelons qu'elle traite par incinération, les déchets de 132 communes. Il s'agit en l'occurrence de procéder à des opérations de chasses de vapeur d'eau dans les tuyauteries. Ces dernières conduisent la vapeur jusqu'à la turbine, qui assure ainsi la production d'électricité issue de la combustion des ordures ménagères.

Les riverains ont déjà entendu ce bruit insolite : la vapeur d'eau évacuée crée un sifflement pouvant engendrer un niveau inhabituel. Les chasses vapeur (entre 5 et 9) ne durent pas plus de deux minutes chacune. Elles ont commencé dimanche et se poursuivent jusqu'à vendredi. La remise en marche de l'usine est programmée vers le 18 octobre.

Dans le cadre des Journées portes ouvertes des entreprises, le site est ouvert aux visiteurs de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30, aujourd'hui et demain ainsi que jeudi et vendredi. La visite est gratuite mais il est impératif de réserver en contactant Dolores Briand au 02 41 82 58 24.

Le Courrier de l'Ouest,
le 12 octobre 2010